

### Investir dans l'innovation

Les modes de consommation, les goûts et les habitudes des consommateurs évoluent. Les entreprises alimentaires ont recours à l'innovation pour répondre rapidement à ces changements. Investir dans l'innovation est donc capital pour l'économie numérique et circulaire et pour pouvoir relever les défis de la société.



### Quel est notre objectif à l'horizon 2025 ?

Afin d'améliorer sans cesse la qualité et l'efficacité des denrées alimentaires et des boissons, nous devons être capables de nous adapter et d'innover, et ce tant au niveau de notre organisation interne, de nos relations avec les autres maillons de la chaîne qu'au niveau de nos processus de production. Nous pourrions uniquement maintenir notre compétitivité si nous nous adaptons. Voilà pourquoi nous souhaitons enregistrer une évolution positive en ce qui concerne :

- le pourcentage de dépenses d'innovation par rapport à la valeur ajoutée brute.
- les investissements immatériels (en valeur) dans l'industrie alimentaire.

### Comment entendons-nous réaliser cet objectif ?

- Nous allons soutenir et poursuivre notre collaboration avec la plate-forme d'innovation et le cluster Flanders' FOOD en Flandre et le Pôle de compétitivité Wagralim en Wallonie.
- Grâce à des échanges et des informations, nous veillerons à ce que l'innovation soit davantage une priorité pour les entreprises alimentaires, avec une attention particulière pour les PME.
- Nous plaiderons en faveur du maintien de la dispense de versement du précompte professionnel pour les chercheurs (masters et bachelors). Nous veillerons à l'application correcte et pratique de cette dispense dans les entreprises.
- Nous analyserons les obstacles, les freins et les contradictions de la législation qui entravent l'innovation dans des domaines tels que la politique alimentaire, l'économie d'eau et sa réutilisation par rapport à la sécurité alimentaire. Nous dresserons un inventaire de ces obstacles et nous mettrons tout en œuvre pour les éliminer.
- Nous demanderons davantage de moyens pour soutenir des projets de mise à l'échelle ainsi que des processus de numérisation, qui sont souvent des obstacles pour les PME.

### Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Pour le premier objectif, nous examinons les dépenses en matière de recherche et de développement et les comparons à la valeur ajoutée. Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, ne publie plus de

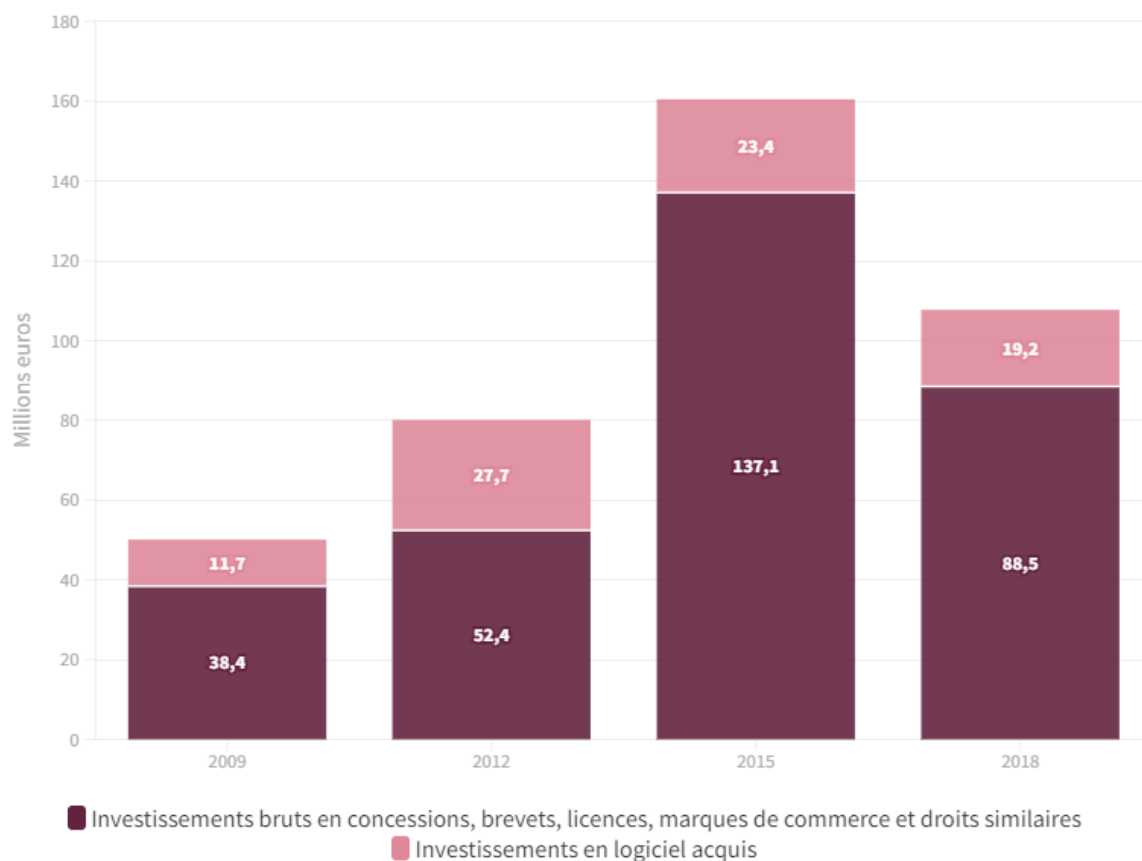
chiffres depuis 2017. Nous suivrons donc le pourcentage des dépenses d'innovation, une fois que la fréquence des rapports sera plus cohérente.

En ce qui concerne les investissements immatériels, nous considérons :

- Les investissements bruts en concessions, brevets, licences, marques et droits similaires.
- Les investissements dans les logiciels achetés.

Eurostat présente un récapitulatif tous les trois ans. Malheureusement, en raison d'une interruption de la série, il n'est pas possible de comparer 2018 aux années précédentes. Toutefois, nous pouvons observer que les investissements immatériels dans l'industrie alimentaire ont plus que triplé entre 2009 et 2015, passant de 50 à 160 millions d'euros.

## Investissements immatériels dans l'industrie alimentaire



*Investissements bruts en concessions, brevets, licences, marques et droits similaires*  
*Investissements dans les logiciels achetés*

Source : Eurostat

## Quelles sont les actions concrètes de notre secteur ?

- Fevia Vlaanderen dispose d'un mandat d'administrateur auprès de la plate-forme d'innovation flamande et cluster Flanders' FOOD. Fevia Wallonie dispose du même mandat auprès de la plate-forme d'innovation wallonne Wagralim. Ces mandats nous permettent de suivre les priorités et les choix stratégiques relatifs à l'innovation dans l'industrie alimentaire.
- Fevia Vlaanderen et Fevia Wallonie siègent dans les groupes de réflexion de divers projets d'innovation de Flanders' FOOD et de Wagralim. Ils y présentent les spécificités, les préoccupations et les priorités de l'industrie alimentaire.
- Nous participons également aux exercices stratégiques des gouvernements flamand et wallon dans le domaine de l'innovation des entreprises.
- Nous partageons nos connaissances sur les projets d'innovation avec des entreprises alimentaires et communiquons sur les subsides à l'innovation.
- Nous participons activement aux projets d'innovation de Flanders' FOOD et Wagralim.
- Nous utilisons les aides à l'innovation pour encourager et mettre en œuvre l'innovation dans leur entreprise.

## Qu'avons-nous fait depuis le lancement de la roadmap ?

- En juin 2022 et juin 2023, Fevia Vlaanderen et Flanders' FOOD ont organisé un Summer Event commun pour les entreprises et les parties prenantes. À cette occasion, ils se sont concentrés sur une série de défis (futurs) pour l'industrie alimentaire flamande et sur la façon dont l'innovation peut apporter une solution. Des tables rondes avec des invités de l'industrie alimentaire, de l'écosystème plus large de l'alimentation et de l'innovation et les autorités, ont sensibilisé et inspiré les quelque 150 entreprises présentes en termes de solutions et d'innovation.
- Fevia Wallonie et Wagralim ont organisé en septembre 2022 et septembre 2023 leur Event commun 'Food Connections' lors duquel 300 entreprises, acteurs et partenaires du secteur ont réfléchi ensemble au système alimentaire de demain et à comment redonner de la valeur à l'alimentation de demain, avec le rôle-clé que peut jouer l'innovation. 6 séminaires inspirants sur différentes thématiques d'actualité ont aussi été organisés avec l'innovation en fil rouge.
- En 2022 et 2023, il était question de l'exonération partielle du précompte professionnel pour les chercheurs dans le cadre de la réforme fiscale. Fevia a fait pression pour conserver cette exonération.
- L'innovation est un thème récurrent à l'ordre du jour du Forum de l'Industrie, une concertation de haut niveau entre le gouvernement flamand et les quatre principales fédérations industrielles, dont Fevia Vlaanderen. En 2022 et 2023, une étape décisive a été franchie concernant une demande importante de l'industrie, à savoir un soutien accru aux projets d'innovation à TRL plus élevé, comme les projets de démonstration et de mise à l'échelle.
- Fevia Wallonie participe à la Commission R&D de l'UWE où nous élaborons, avec les autres fédérations, les positions et demandes aux autorités afin de stimuler davantage l'innovation auprès des entreprises.
- Fevia a activement partagé des informations sur les projets d'innovation de nos membres et des plateformes d'innovation et a participé à la diffusion d'informations sur des webinaires/séminaires sur des thèmes innovants.
- Fevia Wallonie et Fevia Vlaanderen continuent de soutenir les entreprises en matière de digitalisation, en collaboration avec Flanders' FOOD et Wagralim : lancement du Digital Food

Camp avec Wagralim, webinaires, accompagnement des entreprises dans leur transformation en « Usines du Futur » et préparation aux « Factory of the Future » Awards.

- En 2023, cinq entreprises alimentaires ont remporté le prix « Factory of the Future ».
- Fevia Vlaanderen et Fevia Wallonie ont participé à une table ronde, lors de l'événement « Factory of the Future » Awards, appelant à cette occasion à une politique industrielle véritablement axée sur l'innovation.
- Dans le cadre de Vlaanderen Circulair et de Circular Wallonia, et plus précisément dans le cadre des programmes de travail « Circulair Water » et « Duurzame Voedingsketen », Fevia Vlaanderen, en collaboration avec Fevia Wallonie, dresse la liste des obstacles qui entravent ou compliquent les solutions innovantes. L'étape suivante consistera à examiner comment nous pouvons surmonter ces obstacles.
- En 2022, Flanders' FOOD comptait 306 entreprises membres, a travaillé sur 77 projets d'innovation en cours de réalisation et a organisé 45 formations et événements.
- En 2022, Wagralim comptait 262 membres, a travaillé sur 47 projets d'innovation, 17 projets de formation et 11 projets d'investissement.